

Brevet professionnel de responsable d'entreprise agricole spécialisation production de plantes aromatiques et médicinales



Objectifs :

- ❖ Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
- ❖ Piloter le système de production
- ❖ Gérer le travail d'une production tout au long de la saison à travers la maîtrise des travaux manuels et des travaux mécanisés
- ❖ Réaliser la récolte et la transformation des plantes aromatiques et médicinales
- ❖ Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise
- ❖ Assurer la gestion technico économique, financière et administrative de l'entreprise de production
- ❖ Valoriser et commercialiser les plantes, négocier des nouveaux marchés

Contenu de la formation :

- ❖ Pilotage stratégique de l'entreprise de production
- ❖ Gestion, préservation et amélioration des sols, de la ressource en eau et de la biodiversité
- ❖ Système et mode de conduite (conventionnel, agriculture biologique, biodynamie)
- ❖ Conception, conduite et valorisation des productions
- ❖ Organisation du travail, gestion des ressources humaines
- ❖ Gestion administrative et comptable de l'entreprise de production
- ❖ Marketing, distribution et commercialisation

Modalités pédagogiques :

- ❖ Apports théoriques et mise en situation professionnelle

Evaluation :

- ❖ Unités Capitalisables (UC)
- ❖ Evaluation en situation professionnelle

Public :

- ❖ Demandeur.euse d'emploi ou salarié.e en reconversion professionnelle
- ❖ Salarié.e en CDD
- ❖ Salarié.e en CDI

Pré requis et recrutement:

Être titulaire d'un diplôme ou titre inscrit au RNCP de niveau 3 minimum

Avoir un projet validé par Pôle Emploi (pour les demandeur.euse.s d'emploi).

Durée et coût de la formation :

Durée : 800 H de formations et 12 semaines de stage en entreprise.
Dates : Nous consulter
Tarifs : Nous consulter.

Pour les stagiaires du programme QUALIF EMPLOI financé par la Région Bretagne :

Les coûts de formation peuvent être intégralement pris en charge par la Région Bretagne dans le cadre de QUALIF Emploi pour les personnes en recherche d'emploi.

La Région Bretagne peut attribuer en complément une aide financière pour couvrir une partie des frais liés à la formation (transport, restauration).

Pour les stagiaires financés et rémunérés dans le cadre d'un CPF PTP: La participation demandée aux stagiaires en CPF PTP sera établie en fonction de la prise en charge du coût global par le financeur.

Pour les autres publics, d'autres sources de financement sont possibles selon votre situation (CPF, employeur...)

Validation :

Présentation au diplôme de niveau 4
Attestation blocs de compétences

Poursuite de formation :

Brevet de Technicien Supérieur Agricole

Accessibilité handicap :

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Lieux et contacts :

Centre de formation KERPLOUZ

LASALLE

02 97 24 34 46

apprentissage-FC@kerplouz.com

